

## **PILIER 2**

### **L'ENGAGEMENT SOCIAL DU MEG**

#### **Actions réalisées**

##### **Collaborateurs et collaboratrices**

- Le MEG **sensibilise** son personnel concerné aux nuisances sonores (casques anti-bruit dans les locaux techniques avec fiches de bonnes pratiques).
- Le Musée lutte activement contre les irritants au travail notamment par le biais de questionnaires (évaluation des **risques psycho-sociaux**).
- Le MEG a **supprimé les produits chimiques** ayant le plus d'impact sur la santé.
- Le MEG intègre la plupart des risques (mécaniques, physiques, chimiques, psychologiques) dans sa **démarche Santé Sécurité au Travail (SST)**.
- Le MEG **facilite le dialogue** avec la hiérarchie et entre les personnes de l'équipe.
- Le MEG a mis en place une méthodologie par gestion de projet qui permet un **management horizontal**.
- Le Musée favorise l'**évolution du personnel** au sein de sa structure (fiche de poste, entretien professionnel, plan de formation, nombreuses formations internes et externes disponibles).
- L'organisation est **investie contre** la plupart des **inégalités** liées à l'âge, au sexe, aux catégories socioprofessionnelles et aux divers handicaps.
- Le MEG mène par ailleurs une lutte contre les inégalités touchant les **minorités** diverses.
- Le Musée tend à améliorer la **flexibilité des horaires** et a pérennisé le **télétravail** comme partie intégrante des conditions de travail du personnel administratif (avec une procédure formalisée) en appliquant le règlement de la Ville de Genève.
- Le MEG, par l'intermédiaire de son service des Ressources humaines a mis en place une **période** formalisée de **tutorat** ainsi qu'une sensibilisation à la protection des biens culturels pour les nouveaux et nouvelles employé-e-s (fixes, auxiliaires, stagiaires, civilistes)

##### **Usager-e-s**

- L'organisation a travaillé pour rendre la **visite des usager-e-s** la plus **agréable** possible dans tous les secteurs et espaces accessibles au public (salles d'exposition, bibliothèque, espace d'accueil pour les ateliers et conférences, Café du MEG, expositions dans la cour végétalisée, etc.).
- Le MEG a soigné l'**ambiance générale** du Musée en proposant des espaces d'accueil chaleureux, lumineux et tempérés, avec une atténuation des nuisances sonores et la mise en place d'une jauge maximale de confort pour les expositions.
- Le Musée a travaillé sur la **qualité de l'accueil du public** avec des formations sur-mesure pour le personnel d'accueil.
- Le MEG prend en compte les **avis du public** (boîte à suggestions, réseaux sociaux, questionnaire de motivation, consultation publique lors du processus de changement de nom de l'institution,...).
- L'organisation gère avec transparence et sécurité les **données** des visiteurs et visiteuses.

- Le MEG favorise l'**accès à la culture aux publics empêchés**, éloignés, en difficulté, vulnérables et précaires.
- Le Musée recherche l'**inclusion de la population sous-représentée** dans son public, notamment en raison de leurs caractéristiques sociales, culturelles, religieuses ou économiques.
- Le Musée met à disposition et gratuitement des **serviettes hygiéniques** dans ses WC publics pour ses visiteuses.
- La Ville de Genève a pris en compte les handicaps dans la conception et/ou l'**accessibilité** de sa structure. L'accès facilité aux bâtiments a notamment été intégré dès la conception du nouveau bâtiment et la rénovation des espaces existants.
- Le Musée a mis en place des conditions de visite adaptées pour les **personnes en situation de handicap**: aménagement des structures permettant un accès facilité aux personnes à mobilité réduite, boucles magnétiques pour les personnes malentendantes, activités adaptées, bandes rugueuses, pictogrammes, etc.
- Le MEG est particulièrement **inclusif** en matière de handicap et co-construit son offre culturelle avec des personnes en situation de handicap et des professionnel-le-s du secteur.
- L'institution a mis en place des mesures pour permettre une **accessibilité optimale** à tous les publics: visites adaptées aux différents handicaps et aux différents publics ainsi qu'aux personnes âgées et aux familles, prêt d'audioguides compatibles avec les boucles magnétiques, possibilité de s'asseoir dans chaque salle, etc.
- En **collaboration avec l'association HAU** (Handicap-Architecture-Urbanisme), un état des lieux de toutes les possibilités d'amélioration des activités culturelles du Musée a été réalisé.
- La bibliothèque du MEG, service public accessible à toutes et tous, est très active. Elle représente un **support** à la recherche, à l'enseignement et aux expositions.
- Le MEG inaugurera prochainement dans son jardin une **exposition sur ses actions écoresponsables liées aux 17 ODD** (Objectifs de développement durable établis par l'ONU), cette dernière sera traduite en langage FALC (Facile à lire et à comprendre).
- Dans le cadre des appels d'offre, des **critères sociaux** élevés sont instaurés par la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) de la Ville de Genève: couverture sociale du personnel, respect du principe de l'égalité entre femmes et homme, signataire d'une convention collective, respect des usages de sa profession en vigueur à Genève,...